

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-six du mois de juin à dix-huit heures quinze, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de juin 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Année 2019
Séance du 26 juin 2019**

N°14

**Objet : Désignation des
représentants de la communauté
d'agglomération au comité
syndical mixte d'aménagement
de la Vallée de la Durance suite
à modification statutaire**

Est nommé: secrétaire de séance BONNET Brigitte

Etaient présents :

AILHAUD Régine, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte (du rapport n° 1 au n° 13, puis du rapport n° 25 au dernier rapport), BONNET Martine, BONZI Maryse, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DEORSOLA Jean Paul (jusqu'au rapport n° 16), ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier (jusqu'au rapport n° 30), MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 02), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas (jusqu'au rapport n° 13), VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BONNET Martine
BREMONT Danièle a donné pouvoir à COMBE Gérard
CHATARD Gilles a donné pouvoir à CAREL Serge
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VILLARON Bruno
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BERTRAND Philippe
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à LEDEY Olivier
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n°02)
REBOUL Childéric a donné pouvoir à CAZERES Benoit
URQUIZAR Danièle, a donné pouvoir à SUZOR Pierre
AYMES Bernard Sylvie a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BRUN Patricia a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MAZAL Ambroise, a donné pouvoir à ESMIOL Gérard

Etaient excusés :

ACCIAI Bruno
AUBERT Serge
AUZET Eric
AUZET Guy
BALIQUE François
BAUDOUI MAUREL Marie Anne
BLOT Michel
BOURJAC Jean Marie

DE VALCKENAERE Gilles
FLORES Sylvain
GRAVIERE Remy
LEJOSNE Patrick,
MUNOZ MALDONADO Julien
NICOLOSI Philip,
PAYAN Claude
PELESTOR Michel

ROCHAT Jacques,
RONDEAU Daniel
THONNATTE Lionel
TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2019

Application agréée E-legalite.com

Monsieur Denis BAILLE, rapporteur, expose ce qui suit :

La communauté est membre du syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance.

Le Comité syndical du SMAVD a approuvé un projet de nouveaux statuts le 25 mars 2019, afin de répondre aux objectifs de la réorganisation des compétences des collectivités intéressées à la conduite des politiques d'aménagement et de développement du bassin versant de la Durance, chacun des membres est invité délibérer sur l'approbation de ces nouveaux statuts d'ici septembre 2019.

La communauté a approuvé ce projet de statuts par délibération du 28 mai 2019.

Des ajustements du nombre de délégués et des poids de vote sont prévus par ces statuts afin de mieux correspondre à un juste équilibre entre le besoin de représentation de chacun des membres et une cohérence avec l'implication financière de chacun.

La répartition du nombre de délégués par EPCI est désormais prévue selon 4 catégories comme suit : > 60 000 habitants riverains = 10 délégués ; entre 30 000 et 60 000 = 8 délégués ; entre 10 000 et 30 000 = 5 délégués ; et moins de 10 000 habitants riverains = 3 délégués.

Afin d'assurer la continuité de la gouvernance du syndicat, il est proposé de procéder d'ores et déjà à la désignation des délégués de la communauté qui seront appelés à siéger lors de l'entrée en vigueur des nouveaux statuts, prévue au 1^{er} janvier 2020.

Le conseil communautaire est informé de ce que, à compter du 1^{er} mars 2020, pour l'élection des délégués le choix de l'organe délibérant pourra porter uniquement sur l'un de ses membres, en application des dispositions de l'article L 5721-2 du CGCT.

Il est proposé au conseil communautaire de désigner, conformément à l'article 4 du projet de statuts du SMAVD, 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants pour représenter la communauté au syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance.

Les candidatures proposées en séance sont :

Titulaires :

PAUL Gérard
LEDEY Olivier
COMBE Gérard
BAILLE Denis
PAUL Gilles

Suppléant :

MALDONADO Jean Paul
MUNOZ MALDONADO Julien
VIVOS Patrick
BERTRAND Philippe
TRABUC Nicolas

En application de l'article 2121-21 du CGCT, une seule liste de candidat ayant été présentée pour le poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement.

Messieurs PAUL Gérard, LEDEY Olivier, COMBE Gérard, BAILLE Denis et PAUL Gilles sont désignés délégués titulaires, Messieurs MALDONADO Jean Paul, MUNOZ MALDONADO Julien, VIVOS Patrick, BERTRAND Philippe et TRABUC Nicolas sont désignés délégués suppléants pour représenter la communauté d'agglomération au syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2019

Application agréée E.legalite.com

